Information produit 22.11.2026

BANQUE MIGROS

Compte épargne bonus

Offre terminée. Conditions valables pour les ouvertures entre le 1.1.2026 et le 30.6.2026.

Vous profitez du taux d'intérêt préférentiel de 0,60% pendant un an à compter de l'ouverture.



Taux d'intérêt attrayant
En transférant de l'argent frais, vous bénéficiez d'un taux d'intérêt plus intéressant que celui de votre compte d'épargne.



Épargne sûre
Avec le compte épargne bonus, vous faites fructifier votre argent sans risque – les avoirs jusqu'à 100 000 CHF au total par client sont couverts par la garantie des dépôts prévue par la loi.



Revenus attractifs
Grâce à la rémunération attrayante, vous bénéficiez encore davantage de l'effet des intérêts composés au fil des ans.

Banque Migros SA
banquemigros.ch/compte-epargne-bonus

Offre

Disponibilité
L'offre s'adresse aux personnes privées dès 18 ans révolus.

Variantes
Le compte épargne bonus est géré en CHF.

Particularités
Vous pouvez ouvrir au maximum un seul compte épargne bonus par mois. Les versements ne sont possibles que par virement. Les transferts d'avoirs à partir d'autres comptes de la Banque Migros ne sont pas autorisés. En cas de tentative de contournement, le droit à l'intérêt préférentiel disparaît. Le compte épargne bonus a une durée d'un an à compter de la date d'ouverture. Après un an, le compte est automatiquement converti en compte épargne-placement à la fin du mois suivant, aux conditions en vigueur à ce moment-là, conformément à la brochure «Prix des prestations».

Revenus
Les intérêts sont crédités une fois par an, au 31 décembre. Le taux d'intérêt préférentiel est accordé jusqu'à un avoir de CHF 1'500'000, au-delà: 0,00%.

Taux d'intérêt créditeur	0,600%

Retrait
Des retraits sont possibles seulement après un délai de préavis de 91 jours civils. À compter de l'expiration du délai de préavis, le montant peut être retiré dans les 60 jours. La saisie récurrente et préventive de préavis de retrait n'est pas autorisée et est considérée comme invalide.

Frais principaux

Ouverture et clôture de compte	gratuit
Tenue de compte	gratuit
Bouclement de compte par an	gratuit
Ecriture entrée par trafic des paiements	gratuit
Limite de retrait	CHF 0 par an
Commission pour les retraits dépassant la limite de retrait, sans préavis de retrait	2,000%
Préavis pour les retraits supérieurs à la limite en vigueur	91 jours
Relevé de compte en ligne	gratuit
Relevé de compte par la poste, par extrait	CHF 1.50
Avis d'écriture en ligne	gratuit
Avis d'écriture par la poste, par avis	CHF 1

Informations pratiques

Conseils pratiques
- Le taux d'intérêt préférentiel s'applique à partir du premier franc jusqu'à un avoir d'épargne de 1 500 000 CHF sur le compte épargne bonus. N'hésitez donc pas à vérifier vos possibilités de transfert de fonds d'épargne que vous détenez auprès d'autres banques. Le cas échéant, transférez les avoirs directement sur votre compte épargne bonus.
- Les avoirs auxquels vous souhaitez accéder à court terme sont disponibles plus rapidement et sans frais sur le compte d'épargne.

Examinez aussi nos obligations de caisse

banquemigros.ch/obligationsdecaisse

Le présent document fournit un aperçu des informations produit les plus importantes pour une décision d'achat par des personnes domiciliées en Suisse et des personnes non assujetties à l'impôt américain. Ces indications sont purement indicatives. Seuls les Conditions générales de la Banque Migros SA et les contrats signés sont déterminants à cet égard. La banque peut ajuster les frais à tout moment dans le cadre des dispositions légales et s'engage à en informer les clients de manière appropriée.